



L'Agence Interculturelle veut :

- promouvoir l'échange culturel entre Luxembourgeois et étrangers au Luxembourg. Seule ou en collaboration avec d'autres acteurs, elle encourage, facilite et soutient des activités culturelles et artistiques entre étrangers et Luxembourgeois.
- contribuer à la connaissance et à la compréhension mutuelles par une information soutenue concernant les activités socio-culturelles, ceci auprès des médias, des organisations, des institutions privées ou publiques et des particuliers.

L'Agence Interculturelle est conventionnée par le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse et est subventionnée par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Contact:

AGENCE INTERCULTURELLE -ASTI
10-12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg - Eich
Tél. 43 83 33 Fax: 42 08 71
agence.interculturelle@asti.lu
www.asti.lu

ASTI asbl

L'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés est une organisation non gouvernementale, créée en 1979 pour lutter pour le droit de vote et pour des droits égaux.

Ses propositions et revendications dans le domaine de la scolarisation, des droits égaux, de la lutte anti-discriminatoire, concernant les réfugiés et les sans-papiers se basent sur un travail de terrain avec enfants, jeunes et adultes. L'ASTI s'engage pour une société nouvelle, riche de sa diversité.

Si cette cause est aussi la vôtre, n'hésitez pas à **vous faire membre de l'ASTI** en virant 25 € pour votre cotisation annuelle au CCPL : LU 44 1111 0652 9615 0000 en nous faisant parvenir vos coordonnées.

Merci

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél:

e-mail :



Un service de traduction orale directe

Renseignez-vous au 43 83 33 ou sur www.asti.lu
envoyez un mail à agence.interculturelle@asti.lu

Traduction Orale directe



Vous désirez toucher un public multilingue ?

Vous voulez tenir une réunion dans votre langue en permettant à d'autres de la suivre en même temps dans une ou plusieurs autres langues? Alors profitez de notre service de traduction orale directe ! Vos réunions pourront être traduites oralement et directement d'une langue vers une ou plusieurs autre(s) langue(s).

Nous voulons...

- ... Surmonter la barrière des langues,
- ... Rapprocher les citoyens,
- ... Inciter les citoyens à participer activement à la vie sociale au Luxembourg.

Notre service de traduction comporte deux volets à solliciter ensemble ou séparément:

- Les coffrets de traduction
- Le service de traduction orale directe

Le coffret de traduction: Facile à manipuler



Un coffret comprend 20 casques écouteurs et un micro pour le traducteur.

Location : 40 € par coffret

Vous pouvez effectuer la traduction avec vos propres traducteurs, le coffret de traduction



représente alors l'équipement idéal. Le matériel fonctionne par ondes hertziennes (sans fil) et ne nécessite aucun branchement électrique.

Il permet la traduction orale directe d'une langue vers une ou plusieurs autre(s) langue(s).

Actuellement nous disposons à l'ASTI de 2 coffrets de traduction qui peuvent être complétés par les coffrets dont disposent d'autres associations (plus de 120 casques écouteurs disponibles en tout).

La traduction orale directe: La compétence assurée



En complément au coffret, vous pouvez également profiter des services de nos traducteurs oraux directs qui sont des traducteurs non professionnels, mais compétents.

Nous traduisons en temps réel les langues suivantes:

Luxembourgeois

Français

Portugais

Anglais

Serbo-Croate

Allemand

Pour chaque traduction orale directe, un forfait est facturé par tranche de 3 heures. Voulant assurer un service de qualité — la traduction directe exige une concentration de pointe — nous mettons à votre disposition deux traducteurs oraux qui se relayent. Pour connaître les combinaisons de langues possibles, contactez-nous s.v.p. (tél. 43 83 33).

Les tarifs

OBJET	PLEIN TARIF	TARIF PRÉFÉRENTIEL
Frais de gestion	10 €	/
2 traducteurs par tranche de 3 heures & 1 coffret (20 écouteurs)	178 €	130 €
Frais de route pour les 2 traducteurs	16 €	/
Total	204 €	130 €
Coffret supplémentaire (par unité)	40 €	40 €

PLEIN TARIF : 204 € est le total à payer si vous disposez de moyens financiers suffisants.

TARIF PRÉFÉRENTIEL : 130 € sont à payer si vous estimez que vos moyens financiers sont insuffisants pour couvrir la dépense plein tarif. Dans ce cas, l'ASTI assurera les soldes des indemnités versées aux traducteurs et les frais de gestion, grâce à une subvention limitée du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Le tarif de toute traduction dépassant le forfait de 3 heures est à négocier.

Nous restons toujours ouverts à toute négociation de nos tarifs, l'important pour nous est que le plus grand nombre d'associations, d'institutions et de services recoure à notre offre. N'hésitez donc pas à nous contacter !